



LISTE DES PIÈCES ET DOCUMENTS À FOURNIR DANS LE CADRE D'UNE DONATION

I – POUR TOUS TYPES DE DONATION

→ Concernant l'état civil du donateur et donataire

- Copie complète du livret de famille (toutes les pages) ;
- *Le cas échéant*, copie complète du contrat de mariage ou de PACS ;
- *Le cas échéant*, copie complète de l'acte constatant un changement de régime matrimonial ;
- *Le cas échéant*, copie du jugement de divorce ;
- Copie recto/verso des cartes d'identité ou passeport en cours de validité ;
- *Le cas échéant*, copie du titre séjour ;
- Fiches de renseignements d'état civil dûment complétées.
- RIB du donateur et du donataire (pour le donataire, uniquement si donation de sommes d'argent) ;
- Copie des donations déjà consenties par le donateur au donataire (don manuel et/ou acte authentique).

II – DONATION D'IMMEUBLE

- Titre de propriété des biens donnés ;
- Avis de valeur de l'immeuble donné établi par un professionnel (*si possible, fournir 2 évaluations pour plus de sécurité*) ;
- *Le cas échéant*, copie du bail en cours (attention : bien vérifier que la donation ne vous fera pas perdre d'avantage fiscal éventuel) ;
- Coordonnées du syndic (nom et adresse).

III – DONATION DE PARTS DE SOCIÉTÉ

- Copie des statuts à jour ;
- Évaluation des titres par un expert-comptable ;
- Procès-verbal de l'assemblée donnant agrément à la cession, s'il y a lieu.



Pas le temps de passer chez votre Notaire ? Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro ? Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un entretien en visioconférence. **Simple, en toute confidentialité, grâce au lien internet sécurisé qui vous sera communiqué, vous pourrez de chez vous, dialoguer avec lui**

2, Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE (France) - Tél. : +33 (0)4 76 87 90 95

Accessibilité : Trams A et B (Victor Hugo) / Bus C1, C3, C4 et 40 / Parkings : Vaucanson, Victor Hugo

✉ : office@malatray.notaires.fr

Web : malatray.notaires.fr

IV – DONATION DE VALEURS MOBILIERES

- Coordonnées de la banque et du gestionnaire du portefeuille ;
- Type de référence du compte ou contrat objet de la donation.